

*Pôle communication*  
*Tél.: 24 65 42*

Mardi 14 novembre 2017

## COMMUNIQUÉ

Une grande partie des dossiers qui devaient être examinés ce matin en séance hebdomadaire n'ont pas pu être inscrits à l'ordre du jour, du fait du fonctionnement en « affaires courantes » du gouvernement.

Concrètement, ce blocage empêche le versement de subventions aux établissements scolaires (près de 8 millions), aux sociétés de productions audiovisuelles (59 millions), aux organisations syndicales (10 millions) et aux communes dans le cadre des contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (15,5 millions).

Parmi les autres dossiers importants en attente : des demandes de défiscalisation (maisons de retraite, établissements hôteliers, logements sociaux...), la simplification de la procédure de mise sous entrepôt sous douane dans le cadre de la mise en œuvre de la taxe générale sur la consommation (TGC), le renouvellement de la taxe sur la protection de la production locale pour l'année prochaine qui doit être entériné par le Congrès avant le 31 décembre, des cessations de terrain.

Dans le secteur agricole, tous les arrêtés inhérents à la nouvelle réglementation des produits phytosanitaires à usage agricole (PPUA) sont stoppés ce qui empêche toute commande ou utilisation de PPUA et toute importation de semences.

Cette situation de blocage génère, en outre, des tensions de trésorerie. La Nouvelle-Calédonie n'a pas pu signer son contrat de prêt auprès de l'Agence française de développement et de la Caisse des dépôts, d'un montant de 4,8 milliards de francs. Elle a donc été contrainte de différer ses dotations aux provinces. Le président du gouvernement vient d'ailleurs de leur adresser une lettre afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires pour pallier ces retards de paiement.

Outre les trois provinces, ce blocage financier pénalise également le fonctionnement de la collectivité qui ne peut pas honorer le solde de ses investissements 2017.

Rappelons enfin que le gouvernement ne peut pas présenter le budget primitif 2018 de la Nouvelle-Calédonie, ce qui a des conséquences en cascade sur l'ensemble des collectivités de la Nouvelle-Calédonie qui n'ont aucune visibilité pour la préparation de leur propre budget.